

A couple is sitting on a wooden ledge on a hill, looking out over a vast, hazy cityscape of Paris. The woman is on the left, wearing a white t-shirt and sunglasses, and the man is on the right, wearing a dark blue patterned shirt. A brown bag sits between them. The background is a dense urban landscape with many buildings, including the Eiffel Tower visible in the distance under a clear blue sky.

PROGRAMME PARTENARIAL 2022

—
Approuvé par le conseil d'administration
du 26 janvier 2022

L'INSTITUT
PARIS
REGION

SOMMAIRE

POUR UN AVENIR ZAN, ZEN ET CIRCULAIRE	2
URBANISME ET FONCIER	4
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE	6
NATURE ET BIODIVERSITÉ	8
RESSOURCES ET AGRICULTURE	10
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	12
AU SERVICE DES TERRITOIRES	14
REPRISE ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES	16
COHÉSION SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE	18
(IN)FORMATIONS, MÉDIAS	20
LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2022	22
LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION	28

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION

Marie-Anne Portier

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MAQUETTE

Agnès Charles

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@institutparisregion.fr

REPROGRAPHIE

Jean-Paul Martinez

ISSN 2780-9684

ISSN ressource en ligne en cours

ISBN 978-2-7371-2310-8

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction,
de traduction et d'adaptation réservés.

Les copies, reproductions, citations
intégrales ou partielles, pour utilisation
autre que strictement privée
et individuelle, sont illicites sans
autorisation formelle de l'auteur
ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée
par les articles 425 et suivants du code
pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Dépot légal : 1^{er} trimestre 2022.

Photo de couverture :

Pierre-Yves Brunaud/L'Institut Paris
Region

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière

75740 Paris Cedex 15

01 77 49 77 49

www.institutparisregion.fr

ÉDITO

Les principaux challenges que l'Institut aura à relever en 2022 ont pour noms SDRIF-E, BAP et NATURA. Des challenges à relever avec la Région, mais aussi avec et pour l'ensemble des territoires et des acteurs de l'Île-de-France.

Bien que l'armature de transport qui va structurer l'Île-de-France de 2040 soit connue d'avance, jamais l'élaboration d'un SDRIF ne s'était annoncée aussi délicate et exigeante, du fait des tensions sur le foncier et sur la densité que crée la conjugaison des objectifs d'adaptation et de ZAN, ZEN et circulaire. L'Institut sera pleinement mobilisé sur l'élaboration de ce document stratégique et sur l'accompagnement de la Région dans la concertation avec les acteurs et les territoires.

La BAP 2022 qui se tiendra à Versailles à partir du mois de mai mobilisera également l'Institut qui assure le commissariat de l'exposition Île-de-France au bâtiment de la vieille poste. Ce sera, avec une exposition hors normes et une série d'événements, une vitrine importante de l'intelligence territoriale en mouvement.

NATURA est un projet régional visant à mieux défendre et faire entrer la nature en ville, qui atterrira à l'été 2022 sur l'avènement d'un outil opérationnel de conservation et de renaturation. C'est aujourd'hui un chantier d'écoute des acteurs qui mobilise d'importantes ressources de l'Institut.

Aux côtés de ces trois dossiers très « visibles », des dizaines d'autres seront pris en charge par les équipes de l'Institut pour répondre aux attentes de ses membres et partenaires, notamment sur l'habitat, le social, la santé-environnement, le développement économique, l'aménagement, les chartes des parcs naturels régionaux, les mobilités, la transition énergétique, la sécurité, la biodiversité, les déchets et l'économie circulaire...

Une année 2022 qui s'annonce donc avec un carnet de commandes bien rempli, comme en atteste le présent millésime du programme partenarial.

Fouad Awada

Directeur général de L'Institut Paris Region



POUR UN AVENIR **ZAN**, **ZEN** ET **CIRCULAIRE**

FORT DE SON EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSE, L'INSTITUT DÉPLOIE
UNE VISION SYSTÉMIQUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE, QU'IL MOBILISERA POUR ÉCLAIRER LA RÉGION
ET SES PARTENAIRES DANS LEURS CHOIX STRUCTURANTS POUR L'AVENIR, AU REGARD
DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIOÉCONOMIQUES, DE L'ÉVOLUTION
DES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET DES NOUVELLES ASPIRATIONS DES FRANCILIENS.

VERS UN SDRIF-E

La crise sanitaire inédite traversée par l'Île-de-France et ses 12,2 millions d'habitants, les manifestations dramatiques du dérèglement climatique, les disparités territoriales et les inégalités sociales persistantes exigent une remise en perspective de la planification régionale. Le 17 novembre 2021, le conseil régional a voté la révision du SDRIF (schéma directeur de la Région Île-de-France) de 2013 en vue d'offrir à l'Île-de-France un cadre de développement ZAN (zéro artificialisation nette), ZEN (zéro émission nette), circulaire, attractif et polycentrique à l'horizon 2040. L'Institut mobilisera l'ensemble des compétences nécessaires — sectorielles, juridiques, statistiques, cartographiques — et sa connaissance fine du territoire, pour accompagner la Région dans l'élaboration de ce nouveau « SDRIF-E », résolument engagé dans une approche environnementale, afin de mieux intégrer les dimensions écologique et humaine, répondre à l'urgence climatique et aux nouvelles aspirations des Franciliens (télétravail, déplacements, lieux et qualité de vie). L'année 2022 sera consacrée à la définition de trajectoires de développement tenant compte d'enjeux sectoriels parfois contradictoires, qui nécessiteront des arbitrages approfondis. Ces trajectoires créeront le socle qui permettra de déterminer les moyens nécessaires et d'engager la production proprement dite du futur schéma régional. Dans le cadre de ce projet d'aménagement, L'Institut élaborera l'évaluation environnementale stratégique et produira les éléments réglementaires attendus d'un tel exercice : état initial de l'environnement, analyse de la cohérence externe, articulation avec les autres planifications, analyse des incidences sur l'environnement...

L'ensemble du dispositif s'appuiera sur un large processus de consultations, afin de faire évoluer le projet sociétal et spatial au regard des paroles d'acteurs et de citoyens, dans une démarche ouverte et participative.

MOS 2021

Pour définir le projet de SDRIF-E, la Région pourra s'appuyer sur la dernière mise à jour du mode d'occupation du sol (MOS), lancée en 2021. Créé par L'Institut Paris Region, ce dispositif unique d'observation du territoire s'est révélé comme un outil incontournable des

politiques publiques d'aménagement. Il permet de rendre compte de l'intégralité de l'occupation du sol francilien et de ses évolutions depuis 1982. Une campagne photographique aérienne couvrant les 12 000 km² de l'espace régional a été réalisée au cours de l'été 2021. L'interprétation par reconnaissance visuelle de cette « orthopho » numérique en couleur a permis de découper finement l'espace en îlots selon une nomenclature allant jusqu'à 81 postes. La diffusion de ce nouveau millésime du MOS se fera début 2022 : diffusion des données en open data, premières analyses de l'état des lieux et de l'évolution de l'occupation du sol présentées dans une *Note rapide*, mises à jour des supports cartographiques sur Cartoviz et dans notre cartothèque. Le panorama général sera complété de focus territoriaux et thématiques en fonction des résultats observés. La base Mos+, permettant un suivi plus précis de l'urbanisation et des impacts sur les sols, sera également mise à jour et la base de données sur les espaces publics sera affinée et fiabilisée. Une typologie sera réalisée, afin de déterminer leurs potentiels de transformation pour favoriser la marche, la convivialité, le rafraîchissement, la biodiversité et les nouvelles fonctions urbaines qu'ils pourraient accueillir.

ÉTAT DES LIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'orientation résolument environnementale du SDRIF pourra également se nourrir de l'« état des lieux » de l'environnement en Île-de-France, dont la publication est prévue début 2022 et qui apporte des éléments de connaissance et d'enjeux circonstanciés pour l'Île-de-France et ses habitants. Bénéficiant de l'héritage du *Mémento de l'environnement* publié régulièrement par L'Institut depuis 2003, sous une forme renouvelée, plus illustrée et plus problématisée, cet ouvrage capitalise sur les évaluations environnementales récentes menées par L'Institut pour plusieurs plans et programmes, ainsi que sur les diagnostics élaborés au fil des nombreuses stratégies régionales en faveur de l'environnement adoptées lors de la dernière mandature. Les quatre axes retenus sont : les espaces de biodiversité à préserver et protéger ; les espaces supports ou bassins de ressources à gérer dans l'esprit de la circularité ; les aménités à

maximiser et les « désaménités » (pollutions, nuisances) à minimiser ; les effets du changement climatique à contenir par des actions d'atténuation et d'adaptation. Chacun de ces grands axes est décliné en plusieurs doubles-pages thématiques, décrivant les principaux constats pour l'Île-de-France, les tendances d'évolution et les enjeux. Une grande place est accordée aux illustrations, infographies et cartes.

ATELIERS DE PROSPECTIVE

À la demande et sous le pilotage de la Région, des ateliers de prospective « post-covid » vont réunir des groupes de travail thématiques multi-acteurs qui rendront leurs conclusions à l'automne 2022. Chaque groupe comporterait des membres du conseil stratégique COVID, des chercheurs, des membres des organismes associés à la Région, des membres des services de la Région, des représentants de la société civile et des responsables d'entreprises. L'Institut participera activement aux travaux de deux groupes : l'avenir du travail en Île-de-France, et la cartographie des risques et la gestion des crises. Des sujets particulièrement importants pour faire évoluer les politiques publiques face aux risques et en accompagnement du changement. L'Institut viendrait également en appui sur d'autres sujets si on devait le lui demander.

ENQUÊTE COMPORTEMENTS

Baisse de la confiance en l'avenir, nouvelles attentes vis-à-vis du travail, éco-anxiété, insatisfaction vis-à-vis des décideurs, quête de renouveau, reports des naissances : comment qualifier la jeunesse d'aujourd'hui ? L'Institut actualisera son baromètre annuel « Comportements et aspirations des Franciliens » en s'attachant à cerner les valeurs et les aspirations d'une génération particulièrement affectée par la crise sanitaire. À l'heure où se lance la révision du Sdrif, il s'agira notamment d'apprécier la façon dont la jeunesse, dans sa diversité, contribue à la mise en œuvre de la transition environnementale.



URBANISME ET FONCIER

DE LA RECONQUÊTE DES FRICHES AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES
OU DE TRANSPORT, L'INSTITUT CONTINUERA D'EXPLORER ET SOUTENIR LES COMPOSANTES
D'UN URBANISME DURABLE, ALLIANT DENSITÉ ET HABITABILITÉ, SOBRIÉTÉ ET MUTABILITÉ FONCIÈRE,
RENATURATION ET URBANITÉ, RÉSILIENCE ET INNOVATION.

BAP 2022

La seconde édition de la Biennale d'architecture et de paysage de la Région Île-de-France prendra ses quartiers à Versailles du 13 mai au 13 juillet 2022. Cette édition intitulée « Terres et villes » met à l'honneur la terre, dans ses dimensions visibles et invisibles : à la fois matériau vivant, nourricier et matériau ou support de construction. Le propos y sera décliné au travers d'une dizaine d'expositions et d'une riche programmation événementielle. L'Institut assurera une mission de conception, de commissariat et de scénographie de l'exposition du « pavillon francilien ». Interlocuteur des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage de Versailles partenaires de l'événement, il sera associé à la programmation des débats et conférences, en concertation avec la Région et le commissaire général. L'Institut proposera différents parcours exploratoires de nos sols et sous-sols, avec notamment une grande maquette en terre « vivante » de la vallée de la Seine allant de Paris au Havre ; la projection de promenades photographiques ; le suivi de l'évolution de l'occupation du sol francilien de 1949 à nos jours, ou encore une grande carte stratigraphique (8 m de long) de la région.

LES FRICHES

L'Institut mène une veille active sur la diversité des friches — urbaines, agricoles, commerciales, industrielles — et leurs valorisations possibles. Il poursuivra son appui à la Région dans la mise en œuvre de la stratégie en faveur de la reconversion et reconquête de ces espaces inemployés, à la faveur de zones vertes ou de constructions de logements, d'activités ou d'équipements, dans le respect de l'objectif ZAN. L'Institut assurera l'actualisation de la base de données des « friches potentielles » mise en place en 2020 et participera à l'analyse des candidatures et à l'accompagnement des lauréats de l'AMI « Reconquérir les friches franciliennes ». Enfin, il poursuivra l'affinement de l'outil Cassius, en lien avec la région et les territoires.

URBANISME DURABLE ET TRANSITOIRE

L'Institut participe à l'évaluation engagée en 2020 du dispositif régional sur l'urbanisme transitoire, tout en accompagnant la région dans le suivi et le jury de l'appel à manifestation dédié. Une veille sur les

nouvelles tendances et la diffusion des expériences régionales sera menée et un focus pourrait être réalisé sur l'apport des lieux transitoires pendant la crise sanitaire du Covid-19. La base de données des projets sera actualisée.

Le portail internet « Quartiers durables » sera renouvelé en 2022 grâce à un nouvel outil informatique plus adapté. Un travail sera effectué sur les grilles de critères d'analyse des projets d'aménagement par thématique et des réflexions menées sur le développement d'un urbanisme « décarboné ». L'Institut poursuivra son appui à l'instruction des dossiers candidats et au suivi des lauréats du dispositif des 100 quartiers innovants et écologiques (QIE). L'Institut accompagnera aussi la région dans la mise en œuvre d'un AMI dédié à l'aménagement des entrées de ville, intitulé « Inversons le regard : quand la nature guide le programme ».

OBSERVATION FONCIÈRE

Depuis la fondation de l'Observatoire régional du foncier (ORF), L'Institut participe à son animation en partenariat avec la DRIEAT. L'année 2022 verra la finalisation des travaux du groupe de travail sur la sobriété foncière et la mise en débat de ses propositions, avec pour objectif de contribuer à la réflexion sur le modèle d'aménagement régional. En parallèle, les équipes de L'Institut renforceront le dispositif régional d'observation des marchés fonciers mais aussi celui des espaces naturels, agricoles et forestiers. L'ensemble des indicateurs de suivi des marchés seront mis à la disposition du public et des collectivités grâce à une nouvelle application numérique développée par L'Institut. L'ORF accompagnera enfin les collectivités dans la structuration de leurs dispositifs locaux d'observation foncière.

AUTOUR DES GARES

Tout en poursuivant ses travaux sur les quartiers de gare du GPE, L'Institut s'intéressera à la problématique des gares rurales, à la croisée de plusieurs enjeux structurants. Une typologie sera affinée en fonction de leurs perspectives d'évolution en termes d'accessibilité mais aussi de foncier. Une analyse comparative de gares étrangères en périphérie de grandes métropoles européennes pourra être produite.

Consommation d'espaces NAF et artificialisation

Si la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers est bien documentée à travers les éditions successives du MOS, la notion d'artificialisation des sols est nouvelle, nécessitant un travail cartographique spécifique dès 2022.

Accessibilité des équipements

En 2022, L'Institut poursuivra son appui aux territoires pour apprécier leur niveau d'équipement, identifier des éventuelles zones blanches et proposer des pistes pour améliorer les conditions d'accès. Il s'agit notamment d'alimenter le dispositif « Tout à 20 minutes » déployé par la Région.

Cahiers Urbanisme et centres historiques

Un numéro des *Cahiers* mettra en valeur l'expérience française à l'international sur la préservation du patrimoine des vieux centres historiques, selon une approche thématique et géographique.

La co-promotion immobilière

La co-promotion se développe chez les aménageurs, pour des raisons financières mais aussi pour promouvoir la qualité architecturale et urbaine. Un état des lieux de cette pratique en Île-de-France, accompagné de recommandations pour les territoires et les aménageurs, sera proposé en 2022.

Livre blanc des data centers

La question de l'impact spatial et environnemental du numérique, en particulier des *data centers*, devient de plus en plus prégnante. Le travail entamé en 2021 visant à proposer une géographie préférentielle d'implantation de ces infrastructures sous la forme d'un livre blanc sera poursuivi en 2022.

Urbanisme réglementaire

Une cartographie de l'état des documents d'urbanisme locaux (DUL) sera déclinée en version web et « print » et L'Institut contribuera à l'actualisation du standard de dématérialisation des PLU au regard de la loi « Climat et résilience ».



E. Garaut / L'Institut Paris Region

TRANSITION **ÉNERGÉTIQUE** ET **CLIMATIQUE**

QU'IL S'AGISSE DE DÉCARBONER L'ÎLE-DE-FRANCE, D'ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES DURABLES, D'ATTÉNUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE OU DE LUI OPPOSER DES SOLUTIONS ADAPTATIVES, L'INSTITUT SOUTIENDRA L'ACTION RÉGIONALE ET VEILLERA À DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES À TOUTES LES ÉCHELLES DU TERRITOIRE.

OBJECTIF ZEN

Mobilisé aux côtés de la Région pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, L'Institut Paris Region a mis en œuvre plusieurs actions qui auront des prolongements en 2022. En particulier, le Cycle ZEN « zéro émissions nettes » organisé en 2021 a permis de mobiliser de nombreuses expertises et retours d'expériences autour de six rencontres ; les enseignements issus de ce cycle seront publiés dans un document de synthèse et pourront nourrir les travaux autour de la révision du SDRIF-E.

UN PLAN RÉGIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la continuité de la première COP régionale, la Région a engagé en septembre 2021 l'élaboration d'un plan régional d'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'accélérer la réduction de la vulnérabilité des territoires franciliens aux effets déjà à l'œuvre ou attendus du changement climatique, et de préparer l'Île-de-France aux changements à venir : risques liés aux vagues de chaleur et canicules, inondations, sécheresses, disponibilité et qualité de la ressource en eau, enjeux sanitaires, vulnérabilité croissante des secteurs agricoles, forêts, écosystèmes et milieux naturels, systèmes de transports, etc. L'Institut a contribué en 2021 à la réalisation du diagnostic des vulnérabilités de l'Île-de-France aux effets du changement climatique, et sera amené à accompagner la mise en œuvre du Plan régional d'adaptation dont l'adoption est prévue en février prochain.

L'OBSERVATION DES PCAET (OU PLANS CLIMAT)

Dans le cadre de sa mission d'appui aux territoires en plan climat, l'AREC ÎdF en lien étroit avec les services de l'État et de la Région, effectue un travail de veille sur les actions issues des programmes des plans climat qui alimente le suivi des politiques de transition énergie-climat en Île-de-France.

Il s'agira en 2022 d'enrichir la base en intégrant les nouveaux plans climat adoptés, et de lancer une enquête auprès des collectivités. Il est envisagé en particulier de s'intéresser à la prise en compte de la neutralité carbone dans ces PCAET et de l'adaptation au changement climatique.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les travaux pour accompagner le développement des énergies renouvelables et de récupération se poursuivront, plus spécifiquement sur les filières solaire photovoltaïque, hydrogène, et méthanisation. Ainsi les activités de PROMETHA, le cercle francilien de la méthanisation, et celles du Club Hydrogène Île-de-France se poursuivront à travers la production de divers livrables et l'organisation d'événementiels. Une étude des écosystèmes territoriaux hydrogène potentiels en Île-de-France, lancée en 2021, permettra de repérer et analyser les territoires pertinents à travers les composantes des écosystèmes, les production d'hydrogène et consommation potentielles par usages. Pour ce qui concerne le déploiement de la filière solaire, L'Institut finalisera son travail de repérage des parkings pour générer des indicateurs associés au potentiel de production solaire de ces espaces. L'AREC continuera à accompagner les collectivités lauréates de l'AMI solaire régional ainsi qu'à mobiliser les acteurs franciliens pour partager leurs expertises.

RISQUES INONDATION ET SÉCHERESSE

L'Institut apporte son appui technique aux travaux relatifs à la mise en œuvre de la Directive inondation sur le territoire francilien : plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Seine-Normandie et stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) conduite à l'échelle du « territoire à risque important » (TRI) de la métropole francilienne. En 2022, le développement de la cartographie interactive des risques d'inondations par débordement (Seine, Marne, Oise) sera poursuivi et consolidé : actualisation des indicateurs d'exposition, fragilités de réseaux, zonages réglementaires...

Les territoires franciliens sont aussi exposés à des risques d'inondations par ruissellement liés à des épisodes pluvieux exceptionnels. Le dérèglement climatique entraîne encore des vagues de sécheresse, à l'origine cette fois de phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux, qui engendrent des dégâts considérables. L'Institut engagera des travaux visant à améliorer la connaissance territorialisée de ces risques (aléas, évaluation des enjeux), afin de renforcer leur prise en compte dans les réflexions d'aménagement.

Gestion des eaux de pluie

En 2022, les formats des données renseignées dans la base Eaubaine (données localisées des dispositifs alternatifs de gestion des eaux de pluie) et dans les bases de données des partenaires seront homogénéisés. Par ailleurs, l'Institut développera en partenariat avec des animateurs pluviaux et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), un outil de recueil d'expériences de gestion intégrée des eaux de pluie.

Imaginaires de la sobriété

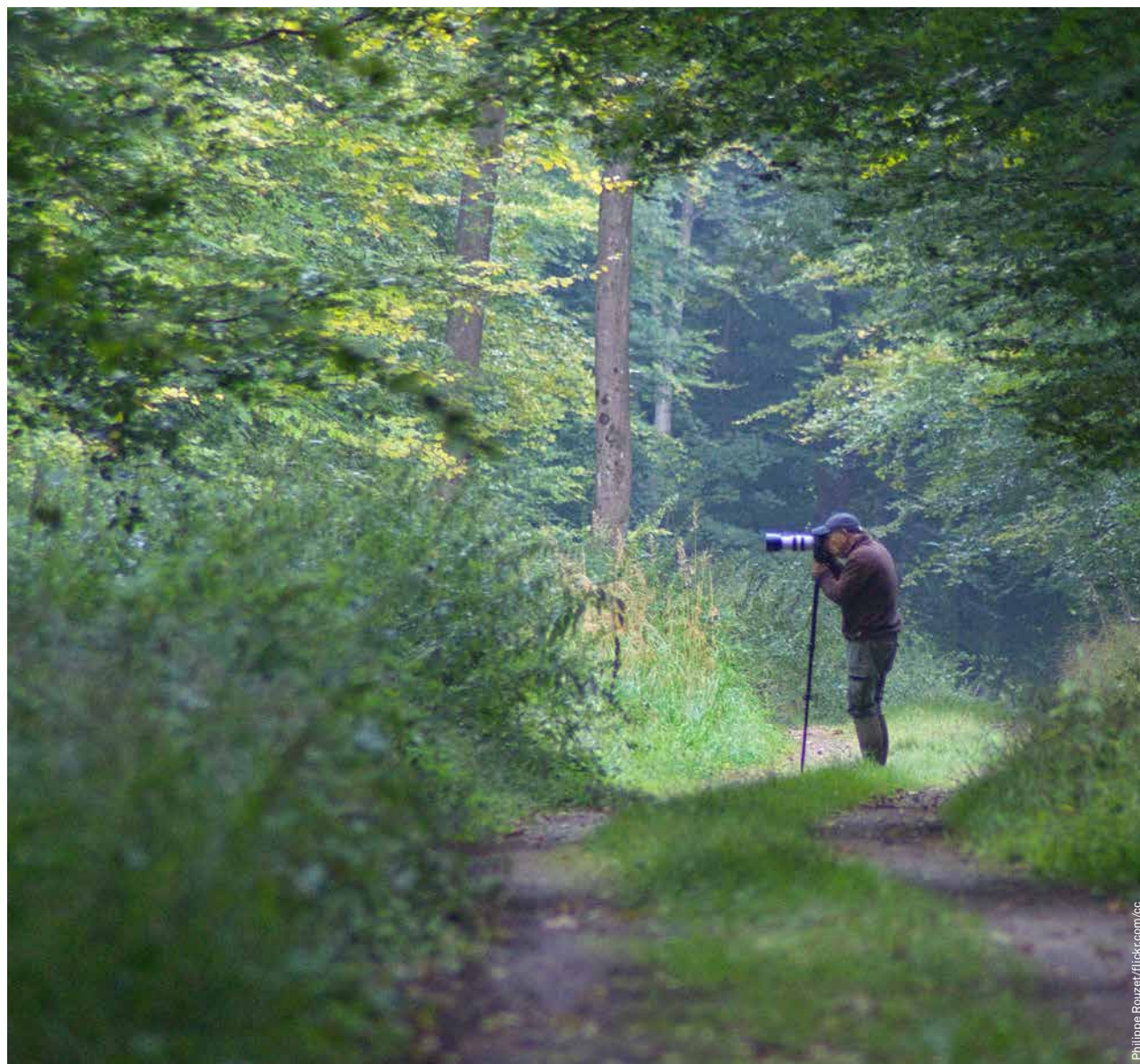
En prolongement des cycles d'ateliers organisés par l'AREC sur la sobriété énergétique en 2020-2021, une étude sera menée sur la construction des imaginaires de la sobriété énergétique en Île-de-France et la formulation de recommandations pour une démarche prenant en compte tous les aspects sociaux, culturels et humains qui permettraient de fédérer les acteurs au niveau régional.

Rénovation énergétique et nouveau DPE

EN 2022, L'Institut s'intéressera aux « passoires thermiques ». À la suite de l'instauration d'un nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE), le nombre de logements classés en catégories E, F et G devrait augmenter. Quelle sera l'ampleur de ce parc ? Comment le rénover ? Par ailleurs, en prolongement du programme RECIF (rénovation des immeubles de copropriété en France), l'AREC sera mobilisée dans la mise en œuvre de RECIF+ dans un objectif de stimulation massive de la demande de rénovation en copropriété. Des modules types d'ateliers à destination des élus franciliens seront élaborés (cinq en 2022) et la troisième édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique sera organisée avec une remise des prix au Salon de l'AMIF en juin 2022.

Adaptation au changement climatique

Dans le cadre du partenariat initié en 2019 avec l'Ademe sur la mise en place d'une dynamique d'observation et d'échanges sur les effets du changement climatique, plusieurs actions seront menées en 2022 : la rédaction d'une note de cadrage sur la réalisation d'un outil de vulnérabilité ; la réalisation d'un guide par et pour les élus au service des politiques d'adaptation des collectivités en partenariat avec l'AMIF ; des visites de terrain pour apprécier concrètement les solutions envisageables.



Philippe Rouzet/flickr.com/cc

NATURE ET BIODIVERSITÉ

L'INSTITUT S'ENGAGE POUR LA NATURE AUPRÈS DES TERRITOIRES. IL EXPLORE, ANALYSE ET S'ATTACHE À PROTÉGER LA DIVERSITÉ DE LA FAUNE, DE LA FLORE ET LEURS ÉCOSYSTÈMES, À PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, À PROMOUVOIR ET PARTAGER LA CONNAISSANCE NATURALISTE DU TERRITOIRE FRANCILIEN.

PRÉFIGURATION DE NATURA

Afin d'accélérer la renaturation des zones urbanisées, la revalorisation des friches et le renforcement de la protection des espaces naturels, la Région a prévu la création d'un nouvel outil : NATURA. L'Institut viendra en appui à la mission de préfiguration de ce nouvel instrument régional en vue d'une création effective au 1^{er} juillet 2022. Un large dispositif de consultation est prévu, dont deux séries d'auditions pour identifier les besoins et préparer des scénarios sur la structure institutionnelle à mettre en place.

RÉSERVES ET AIRES PROTÉGÉES

L'Institut accompagne la Région dans son animation scientifique et technique du réseau des douze réserves naturelles régionales (RNR) et participera aux travaux préparatoires à la création annoncée de quatre nouvelles réserves. Par ailleurs, avec la Région et la DRIEAT, L'Institut participera à la déclinaison régionale de la nouvelle stratégie régionale pour les aires protégées (déclinaison de la Stratégie nationale pour les aires protégées 2030).

CONTINUITÉ(S) ÉCOLOGIQUE(S)

En 2022, un nouvel élan sera donné au schéma régional de cohérence écologique (SRCE), de manière à renforcer sa mise en œuvre : mise à jour des données et cartographies de base, notamment avec les nouvelles versions d'Ecomos et Ecoline, mise à jour et valorisation du référentiel, introduction de la pollution lumineuse, articulation avec la révision du SDRIF.

Par ailleurs, la recherche de dix points opérationnels de restauration de continuités écologiques d'importance régionale va déboucher en 2022 sur des actions concrètes, avec la résorption d'un ou plusieurs des dix points de blocage identifiés, en fonction des opportunités d'aménagement.

TRAME NOIRE ET LUMINEUSE

En 2022, plusieurs actions sont envisagées, notamment la réalisation d'une cartographie de la pollution lumineuse à l'échelle régionale, qui pourrait être déclinée localement par les territoires et constituer une donnée nouvelle pour la prise en compte de la santé dans l'aménagement. La cartographie des pratiques d'éclairage public à la commune continuera et la composition d'un groupe

d'experts référents (médecins, écologues, concepteurs-lumière et décideurs) sera étudiée, afin de déployer le concept de trame lumineuse porté par L'Institut. Un bilan des statistiques d'insécurité sera tiré sur les territoires ayant adopté une sobriété lumineuse. Il est également prévu d'organiser une journée régionale de l'environnement nocturne.

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE (SFN)

Dans le cadre du projet européen REGREEN, l'ARB îdF se propose de qualifier et quantifier le potentiel de désimperméabilisation et de renaturation à l'échelle régionale, avant de réfléchir à une véritable stratégie francilienne qui s'appuierait sur des expérimentations concrètes. Une méthode, mise en place sur le territoire d'Aulnay-sous-bois, est en cours d'élargissement à l'ensemble de l'agglomération francilienne. Deux autres terrains d'expérimentation, Les Mureaux (78) et AQUI'Brie (77), suivis par l'ARB îdF dans le cadre du projet intégré Life ARTISAN, permettent d'étudier la résilience des territoires face au changement climatique grâce aux solutions fondées sur la nature (SFN) comme par exemple : végétaliser la ville pour limiter le phénomène d'îlots de chaleur ou recréer des zones humides pour prévenir les inondations. À terme, il s'agit de créer une plate-forme d'observation et d'échanges sur les SFN en Île-de-France.

GESTION ÉCOLOGIQUE

L'Institut accompagne le déploiement de la gestion écologique en Île-de-France par différents biais : formations, journées techniques, sensibilisation des propriétaires de jardin, animation nationale du label EcoJardin, accompagnement de la filière de production d'espèces floristiques locales, mise à jour de l'indicateur et accompagnement de la démarche « zéro pesticide ». Pour améliorer les pratiques de gestion sur certains espaces à contraintes, l'étude « cimetières vivants » s'intéresse à la biodiversité présente dans ces espaces et leur éventuelle contribution à la trame verte. Il est prévu, à partir des résultats, de réactualiser le « guide conception et gestion écologique des cimetières » pour une diffusion large auprès des collectivités.

Connaissances

et réseau naturalistes

Approfondir la connaissance de la biodiversité constitue l'une des missions socles de l'ARB îdF. Parmi les nouveaux travaux prévus en 2022 figurent notamment une publication sur l'état de santé de la biodiversité en Île-de-France et la création d'un outil de type « Portrait biodiversité » offrant aux collectivités locales une représentation territorialisée des connaissances et des enjeux à partir des bases de données disponibles.

Schéma environnemental des berges

L'Institut suit et valorise les réalisations exemplaires de renaturation des berges en Île-de-France et au-delà, actuellement en Normandie. En 2022, un enregistrement photo systématique des berges de Seine estuariennes (en aval de Poses) sera réalisé, en partenariat avec le GIP Seine-Aval. La photo-interprétation sera lancée après la campagne de terrain, courant 2022. L'analyse et le traitement suivront, pour aboutir en 2023 à un diagnostic et des propositions d'actions.

Atlas des rivières disparues

L'Institut projette la création d'un atlas intégrant l'inventaire des lits historiques, les projets de réouvertures et les tronçons rouverts des cours d'eaux franciliens. Les livrables comprendront une carte régionale et une cartographie interactive.

Plate-forme PRIF

L'Institut accompagne l'AEV dans l'élaboration de sa stratégie foncière, notamment dans l'utilisation et la mise à jour de la plate-forme d'analyse multicritère des périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) existants et des projets de création ou d'extension. En 2022, cette plate-forme pourra être mise au service de la révision du SDRIF, notamment au travers de simulations.

Éviter, réduire, compenser

Le lancement d'une série d'ateliers préparée par la Région, l'OFB, le CD77 et l'ARB îdF marquera la mise en place de la communauté ERC début 2022. Ils permettront d'évaluer les actions écologiques mises en œuvre dans le cadre des mesures compensatoires sur le territoire francilien et de définir une doctrine commune.



RESSOURCES ET AGRICULTURE

À LA RECHERCHE D'UN MÉTABOLISME SOBRE, EFFICACE ET COHÉRENT, L'INSTITUT OBSERVE
LES RESSOURCES, LEURS FLUX ET LEUR EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE, À DIFFÉRENTES ÉTAPES
DE LEUR CYCLE DE VIE, DU CHAMP À L'ASSIETTE ET DE L'ASSIETTE AU CHAMP,
DE LA CONSOMMATION INITIALE AU RECYCLAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS,
DE L'EXTRACTION DES CARRIÈRES AU DÉBLAIEMENT DES CHANTIERS.

MATÉRIAUX ET CARRIÈRES

La question de l'approvisionnement en matériaux de carrières s'inscrit à la croisée de nombreuses composantes de l'aménagement du territoire. L'Institut poursuit son accompagnement technique auprès de la DRIEAT pour l'élaboration du schéma régional des carrières. Toujours en partenariat avec les services de l'État et de la Région, il souhaiterait associer les représentants professionnels à la rédaction d'un « Panorama régional des minéraux et matériaux industriels », dans le prolongement du « Panorama régional des granulats » paru en juin 2017. Un argumentaire (agronomique et environnemental) des cultures valorisées en matériaux ou produits biosourcés sera publié.

EMPREINTE DES GRANDS CHANTIERS

Le conseil régional a confié à L'Institut Paris Region, en partenariat avec Bruitparif, la mise en œuvre d'une concertation étroite avec les acteurs économiques du BTP, afin de proposer une série d'engagements volontaires destinés à améliorer l'empreinte environnementale des grands chantiers. Il s'agit de limiter les risques pour les ouvriers comme pour les riverains, de réduire la quantité de déchets produits et s'assurer de leur traitement, de préserver la biodiversité locale et de limiter les nuisances sonores, atmosphériques et visuelles.

RESSOURCES ET MÉTABOLISME

Au titre des travaux de préfiguration d'une « observation des ressources », inscrite dans le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et la stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire (SREC), il est prévu d'actualiser l'analyse de flux de matières (AFM) réalisée en 2015 en y intégrant le flux « eau », et d'en étudier les évolutions (2003, 2015 et 2021). Les six flux principaux ainsi étudiés sont les ressources foncières, les ressources agricoles et alimentaires, les matériaux de construction, les déchets, les ressources énergétiques et l'eau. Il s'agit d'organiser une « méta-observation » s'appuyant sur les équipes des observatoires existants (ORF, ORDIF, ROSE...) et venant progressivement combler les lacunes. Une infographie animée sera réalisée. De plus, dans le cadre de l'inter-parcs et de la mise en œuvre de la SREC, l'Institut

conduira une étude expérimentale d'approche du métabolisme territorial sur les territoires ruraux franciliens, en dégagant une vision spécifique sur chaque territoire de parc naturel régional (PNR), mais aussi sur les flux entre zones rurales et zones urbaines. Il s'agira de valoriser le potentiel de contribution des territoires ruraux à un métabolisme régional plus circulaire, en mettant en avant l'exemplarité des PNR.

PLAN ALIMENTATION

Après avoir accompagné la Région dans la réalisation de son « Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire », voté en 2021, L'Institut, potentiellement impliqué dans une vingtaine de fiches-actions, s'investira dans sa mise en œuvre, en lien avec l'État (DRIAAF), Île-de-France Terre de Saveurs, la chambre d'agriculture, des acteurs de la Recherche...

Des actions d'ores et déjà engagées se poursuivront en 2022, en particulier sur le suivi de la consommation alimentaire (baromètre alimentation) en lien avec Île-de-France Terre de Saveurs, ou encore sur la solidarité et les initiatives d'aide alimentaire avec le réseau des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap).

AGRICULTURE URBAINE

L'Île-de-France connaît un engouement certain pour l'agriculture urbaine, qui a été renforcé par la crise sanitaire. L'Institut a pour mission d'animer et d'alimenter la dynamique des acteurs franciliens de l'agriculture urbaine. Les deux principaux registres de cette mission concernent l'observation et l'accompagnement. Dans le volet « observation » figure la constitution d'une base de données réunissant et structurant les informations disponibles, qui permettra d'assurer le suivi territorial des différentes formes d'agriculture urbaine. L'accompagnement concerne les collectivités franciliennes désireuses d'initier des démarches sur leur territoire.

Les initiatives « vertueuses » en termes de cobénéfices (aspects sociaux, gestion de l'eau et des sols, biodiversité, alimentation...) seront valorisées et des actions de sensibilisation seront menées. Il est également prévu d'examiner les synergies avec l'agriculture « traditionnelle » et de faire le lien avec les politiques publiques concernées.

Patrimoine gourmand

À l'heure où le modèle gastronomique français, les circuits courts, le bio sont de plus en plus plébiscités, mais dans un contexte compliqué pour les acteurs de la filière alimentaire (crise sanitaire, dérèglement climatique, érosion de la biodiversité...), L'Institut, en partenariat avec Île-de-France Terres de Saveurs, a engagé la mise en valeur du patrimoine culinaire francilien.

En 2022, ce partenariat se poursuivra par la réalisation de posters. Il s'agira d'approfondir nos connaissances et de recueillir des données, de valoriser ces travaux auprès de nos réseaux et du grand public, participant ainsi à l'identité et à l'attractivité de la région. Un développement numérique interactif est envisagé pour certaines thématiques.

Agriculture et biodiversité

L'agriculture bio est en pleine croissance et la région entend tripler le rythme actuel de conversion pour atteindre 45 000 ha de bio en 2022. L'ARB accompagne les exploitants franciliens à faire le lien entre leurs activités et l'impact positif que ces dernières peuvent avoir sur la biodiversité, en partenariat avec des associations (GAB, Agrof'île, Terre de Liens, etc.), des organismes de recherche (INRA, AgroParistech, LADYSS, etc.) et des acteurs de terrain et de la société. L'objectif est d'accompagner et soutenir les agriculteurs dans leur transition agro-écologique.

Agriculture et alimentation

L'Institut poursuivra le suivi des pratiques et des territoires en matière d'agriculture et d'alimentation à travers plusieurs dispositifs, groupes de réflexion ou de prospective. En 2022, un suivi particulier des projets alimentaires territoriaux et autres stratégies agricoles et alimentaires sera mis en œuvre en lien avec des acteurs régionaux et nationaux.



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

L'INSTITUT CONTINUERA À SUIVRE LES NOUVEAUX COMPORTEMENTS DE MOBILITÉ INDUITS PAR LA CRISE SANITAIRE. IL ACCOMPAGNERA PAR SES ÉTUDES L'OFFRE RENOUVELÉE DE MOYENS DE TRANSPORT, ALLANT DU *MASS TRANSIT* À L'ESPACE PUBLIC FAVORABLE À LA MARCHÉ, EN PASSANT PAR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, LES VOIES RÉSERVÉES ET L'UTILISATION INTELLIGENTE DU RÉSEAU ROUTIER.

POLITIQUES VÉLO

L'Institut continuera d'apporter à la Région son appui technique pour la mise en œuvre du RER-V, réseau maillé de voies vélo de grande capacité, de mettre à jour sa base de données sur les linéaires cyclables, d'assurer le suivi de leur fréquentation et de jouer le rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des politiques vélo dans les territoires franciliens. Il pourra également être mobilisé dans le cadre de la pérennisation des aménagements provisoires créés en mai 2020 pour désaturer les transports en commun pendant la pandémie de Covid-19.

PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

L'évolution du réseau d'autoroutes et de voies rapides sera à l'étude, dans l'optique notamment d'y développer des services de transport collectif adossés à des pôles d'échanges multimodaux routiers (PEMR) qui prendraient place à leurs abords. L'Institut a commencé au second semestre 2021 à travailler sur un schéma des PEMR en cohérence avec le schéma des voies réservées en cours de révision par la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF). Ce travail sera finalisé au premier semestre 2022.

GESTION DE LA DEMANDE

L'étude des leviers de gestion de la demande de déplacements sera poursuivie (télétravail, téléconsultation, lissage de pics horaires et des jours de semaine). Une réflexion sera également menée sur la méthode du péage routier dit inversé : des automobilistes volontaires, empruntant régulièrement des axes surchargés aux heures de pointe, sont incités contre rémunération à choisir d'autres solutions : transports en commun, télétravail ou horaires décalés.

FRET ET LOGISTIQUE

L'Institut accompagne la Région, copilote de l'Observatoire créé à l'initiative de la DRIEAT en 2021 dans le suivi de la mise en œuvre de la stratégie fret et logistique visant à concilier attractivité économique et exemplarité environnementale. La question du recueil des données fret et logistique urbaine constitue un sujet majeur. La Région envisage de lancer un nouveau plan fret, pour lequel L'Institut devra mettre à jour la carte des trafics multimodaux élaborée en 2018.

Une étude sur les enjeux de l'Axe Seine en termes de fret et logistique sera l'occasion d'estimer des bilans carbone sur l'ensemble du cycle de vie en utilisant l'outil développé en interne en 2021.

RÉVISION DU PDUIF

L'Institut participera aux côtés d'IDFM à la révision du plan de déplacements urbains d'Île-de-France. Ce travail devrait durer environ deux ans.

RER E

L'observation du territoire desservi par le RER à l'est sera poursuivie. Une réflexion entamée en partenariat avec la SNCF sur l'attractivité touristique de l'Ouest francilien et le rôle que peut jouer le prolongement du RER E sera étendue à l'Est francilien.

FLUX FERRÉS DOMICILE-TRAVAIL

SNCF Réseau souhaite mieux connaître les flux alternants domicile-travail transportés par le réseau ferré (TER, TGV) entre l'Île-de-France et le Bassin parisien. La question posée est l'opportunité ou pas de créer des arrêts dans les gares secondaires franciliennes des lignes TER provenant des régions frontalières (notamment dans les futures gares GPE) comme à Saint-Denis Pleyel ou à Vert-de-Maisons. L'évolution des trafics sur les liaisons avec Paris selon les jours de semaine permettra d'analyser l'effet du télétravail sur les trafics journaliers.

MOBILITÉ BAS CARBONE

Dans le sillage de la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné lancée en septembre 2020, L'Institut mène une veille sur la mobilité électrique et H₂, notamment sur les appels à projets de l'Ademe sur les écosystèmes territoriaux (production d'hydrogène vert, distribution, usages multiples et mutualisés).

2022 marquera aussi la dernière année du projet européen CleanMobilEnergy. À cette occasion, une *Note rapide* établira le bilan de ce projet européen Interreg qui expérimente des smart grids, afin d'alimenter une flotte de véhicules électriques par une production locale d'énergies renouvelables.

Enquête mobilité par GNSS

Le projet EMG vise à concevoir une méthodologie globale d'enquête autonome, sans enquêteur terrain, fondée sur l'enregistrement et le recueil des traces GNSS (systèmes de géolocalisation et navigation par satellites), puis à l'expérimenter à l'échelle régionale en conditions réelles avec un échantillon représentatif de la population francilienne. La Région, la RATP, SNCF Transilien et la DRIEAT sont partenaires de ce projet. L'enquête devrait se dérouler courant septembre-octobre 2022. La base de données sera livrée début 2023.

La marche à pied

Une étude pluriannuelle démontrera que la marche peut constituer un vrai levier dans les politiques de mobilité à l'échelle de la ville et du territoire. Elle intégrera les conditions de « marchabilité » dans les espaces publics. Une chronique web mise en place en 2021 explorera le sujet.

Accessibilité régionale par mode

En 2021, L'Institut a produit une matrice de temps de parcours à l'heure de pointe du matin (HPM) en 22 000 zones sur l'année 2019 en voiture particulière (VP). Trois autres matrices sont prévues en 2022 : une matrice VP à l'horizon 2030, une matrice TC en situation actuelle et à l'horizon 2030.

Analyses comparatives

Trois nouveaux *benchmarking* internationaux seront réalisés : le premier sur le financement des transports publics par les entreprises, le deuxième sur l'exercice de la compétence routière par des autorités organisatrices de transports, notamment TfL à Londres, et le troisième sur la tarification dynamique horaire des transports en commun.

Peak car

Une inversion de la courbe de la part modale de la voiture et de la courbe du taux de motorisation des ménages a été observé dans plusieurs métropoles européennes dans les années 2000. Ce phénomène, dit *peak car*, est-il réel et durable ? Une étude fera l'état des lieux.

Navettes autonomes

Le potentiel des navettes autonomes en milieu peu dense sera étudié au travers d'une expérimentation sur le Plateau de Saclay menée par le groupement Renault/Transdev/Vedecom/LVMT. L'Institut contribuera à une enquête de préférences déclarées afin d'évaluer le report modal et l'acceptabilité du service.

Intermodalité-multimodalité

En partenariat avec SNCF Transilien, le rabattement sur les gares et stations d'Île-de-France, sera analysé avant de définir une typologie.



AU SERVICE **DES TERRITOIRES**

L'INSTITUT MET SON EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES COLLECTIVITÉS, EN ZONE DENSE OU RURALE, POUR RÉALISER DES FOCUS ET DES DIAGNOSTICS, MENER DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES EN TERMES DE DÉMOGRAPHIE ET D'EMPLOI, PROMOUVOIR DES DISPOSITIFS OU ANIMER DES ATELIERS SPÉCIFIQUES : ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE, GESTION DES DÉCHETS, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, BIODIVERSITÉ, ÉCONOMIE CIRCULAIRE...

EPT ET EPCI

L'Institut accompagne les projets des établissements publics territoriaux (EPT) et de coopération intercommunale (EPCI) franciliens. En 2022, il poursuivra les travaux avec l'EPT Est Ensemble sur le Parc des Hauteurs, le maillage d'espaces verts, l'approfondissement de dimensions sociodémographiques de l'Atlas territorial produit en 2021. Enfin, il apportera son expertise sur les autoroutes urbaines.

Il poursuivra l'accompagnement des EPT Vallée Sud Grand Paris et Grand Paris Grand Est dans la préparation de leur plan local d'urbanisme intercommunal. En complément d'un travail sur les espaces publics de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, il déclinera sur ce territoire l'approche de territorialisation du ZAN, expertise qu'il apportera également à la CA Paris-Saclay. Les travaux initiés avec l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir sur l'observation de son territoire et l'adaptation de ses politiques publiques seront poursuivis (Ville numérique et projections démographiques...). L'Institut interviendra également en appui du GIP Roissy Meaux Aéroport, dans le cadre de leur projet de territoire sur les thématiques foncières et de diversification économique.

DÉPARTEMENTS

L'institut continue à accompagner les départements sur des thématiques majeures : habitat, aménagement durable, politiques environnementales, mobilités (impact des gares du GPE, développement durable du territoire, vélo-routes et pistes cyclables, logistique et fret). Il poursuit ses analyses démographiques pour éclairer les décisions en matière de politiques scolaires et d'accompagnement des jeunes et des personnes âgées. Il continuera le travail collaboratif visant à partager les approches méthodologiques et croiser les pratiques et analyses en matière de projections (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise). L'approche ZAN sera déclinée sur le territoire de l'Essonne, et peut-être en Seine-et-Marne. Il poursuivra sa collaboration avec l'EPI 78-92 sur les questions de friches, de quartiers de gare et d'innovation urbaine. Une démarche spécifique pourrait être engagée sur les questions de sécurité et de santé en réponse aux préoccupations signalées par la Seine-et-Marne.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La Métropole du Grand Paris est un partenaire majeur de l'Institut. Une nouvelle convention triennale est mise en place pour la période 2022-2024. La convention d'application pour l'année en cours sera définie et adoptée au premier semestre. Les travaux de 2022 s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà engagés : assistance à l'élaboration du SCOT métropolitain, définition des actions relatives à la nature en ville, réflexions exploratoires sur les aspects de vulnérabilité aux inondations, lancement de l'évaluation du PCAEM, analyse des projets en déclinaison des dispositifs métropolitains de développement économique, veille sur le suivi de la zone à faibles émissions Mobilités à l'intérieur du périmètre de l'A86, participation au comité technique de la consultation IMGP.

PARCS NATUREL RÉGIONAUX

L'Institut poursuivra son appui à la révision des chartes des PNR du Gâtinais français et de la Haute vallée de Chevreuse : réalisation de diagnostics de territoire, qui permettront d'alimenter l'état initial de l'environnement de l'évaluation environnementale à laquelle l'élaboration de ces chartes est soumise. L'Institut apportera son appui au syndicat mixte d'études et de préfiguration du PNR Brie et deux Morin, ainsi qu'aux services de la Région et de l'État pour conduire l'élaboration de la future charte : assistance méthodologique, supports, données, analyses... Il continuera d'accompagner la révision de la charte du PNR du Vexin français : finalisation de la rédaction, préparation de la visite des rapporteurs et accueil des nouveaux élus.

RÉSEAU ACTIFS

L'AREC anime le réseau ACTIFS, réseau régional de transition énergétique rassemblant les organismes territoriaux de conseil en matière de transition (ALEC et structures assimilées), une mission menée en lien étroit avec l'ADEME IDF et la MGP. En 2022, des ateliers seront organisés pour accompagner la montée en compétences de ces structures et faciliter les échanges.

Pour des territoires Nature

La démarche « Projets pilotes pour une métropole nature » a pour objet d'explorer les potentialités de continuités paysagères, écologiques et de mobilités douces s'appuyant sur le socle naturel géographique de l'Île-de-France. En 2021, deux projets pilotes ont été étudiés. Ces propositions seront partagées et consolidées en 2022. L'ARB idF accompagnera et suivra les 98 collectivités reconnues « Territoires engagés pour la nature » (TEN) entre 2019 et 2021 et organisera l'appel à reconnaissance 2022. Elle assurera l'animation nationale du dispositif du concours « Capitale française de la biodiversité », ainsi que la coordination avec les autres ARB et collectifs régionaux. En 2022, le concours permettra aux collectivités de valoriser et de partager les initiatives exemplaires sur le thème « Paysage et Biodiversité ».

Pour des territoires circulaires

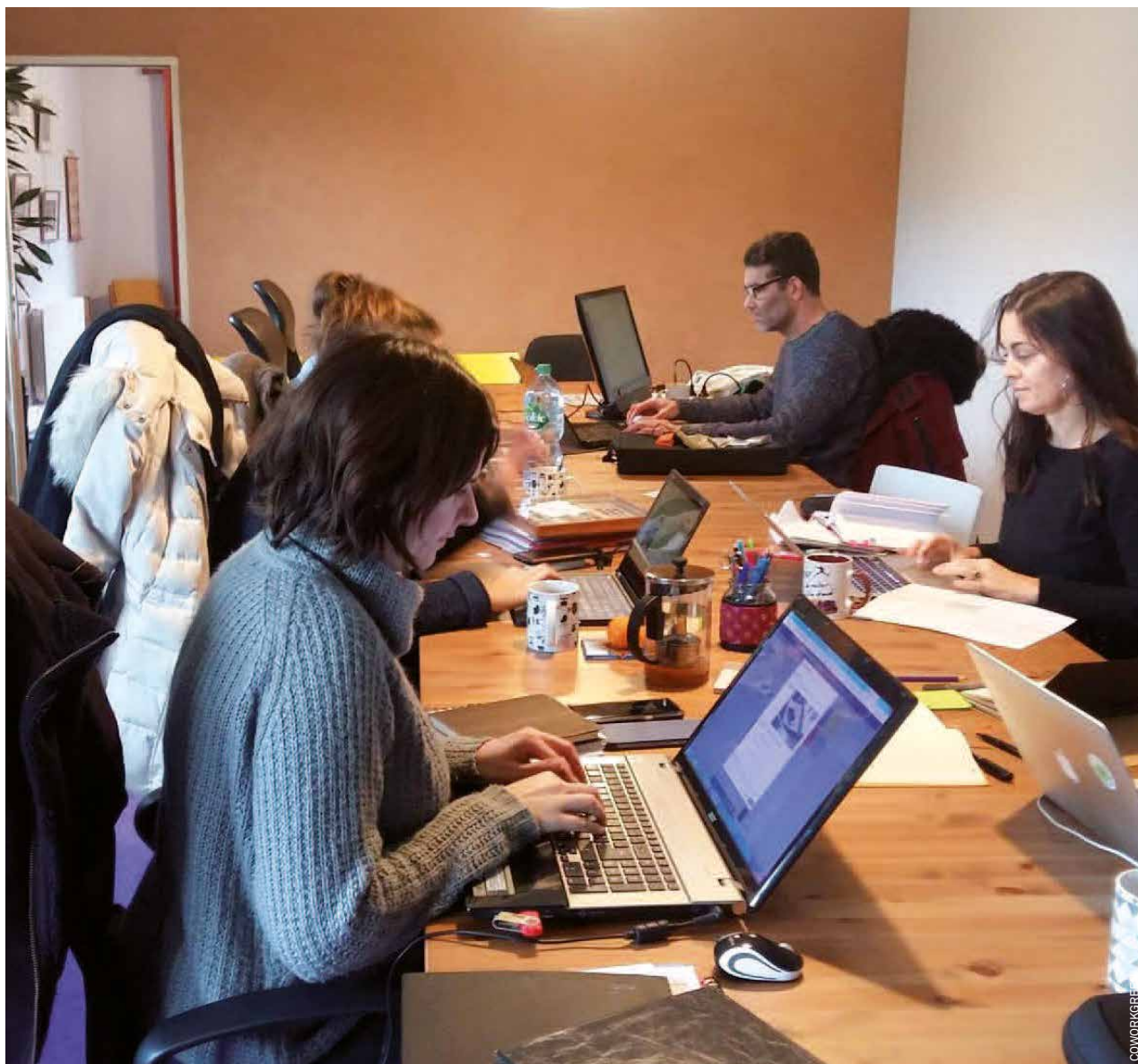
L'AREC coordonnera, en partenariat avec la Région, la DRIEAT, l'ADEME, la Banque des Territoires et le SYCTOM, la communauté des territoires engagés dans l'économie circulaire lancée à l'automne 2021, dont la finalité est de mobiliser les collectivités, fédérer les initiatives, faciliter les synergies et appuyer le déploiement de l'AMI « Territoires franciliens circulaires ».

Gestion des déchets

L'Institut forme les techniciens des collectivités aux outils de pilotage du service public de gestion des déchets. Des journées d'études intégreront les objectifs du PRPGD et les nouvelles réglementations. L'Ordif accompagne également la Région et les collectivités sur la question des coûts (sensibilisation, coordination des campagnes de remplissage, ateliers de valorisation, actions de pérennisation).

Coopération décentralisée

L'Institut appuie la Région Île-de-France dans ses actions de coopération décentralisée en mobilisant ses experts. En 2022, ses interventions mondiales concerneront en particulier Abidjan, Antananarivo, Beijing, Beyrouth, Casablanca, Erevan, Hanoï, Rufisque et Tunis.



REPRISE ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES

ATTENTIF AUX EFFETS INDUITS PAR LA CRISE SANITAIRE SUR LE MONDE DU TRAVAIL
ET DE L'ENTREPRISE (TIERS LIEUX, TÉLÉTRAVAIL, IMMOBILIER DE BUREAU, SITES D'ACTIVITÉS),
L'INSTITUT PARTICIPERA À LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE
DE L'ACTION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE (SRDEII 2022-2028), INTÉGRANT LES IMPÉRATIFS
D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DÉCARBONÉ, RÉSILIENT, CIRCULAIRE ET INCLUSIF.

MISE EN ŒUVRE DU SRDEII

Le prochain schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) constituera la feuille de route de l'action économique de la Région Île-de-France pour la période 2022-2028. La consultation publique préalable a retenu cinq axes prioritaires : rester une région attractive pour les entreprises et les talents ; rebondir face à la crise et se transformer (transformations digitale, écologique et sociale), préserver la souveraineté industrielle et numérique ; être leader en Europe dans les innovations stratégiques ; réduire les inégalités sociales et territoriales. Sous l'impulsion de la Région, L'Institut contribuera à sa construction, puis à sa mise en œuvre.

PERSPECTIVES DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Le besoin urgent de logements, la nécessité d'ancrer les entreprises, voire d'accompagner la relocalisation de fonctions productives, tout en observant la sobriété foncière induite par l'objectif ZAN, placent le foncier économique au cœur d'arbitrages cruciaux de l'aménagement. Le sujet irriguera de nombreux travaux en 2022 : appui au volet économique de l'AMI Friches, suivi des friches industrielles et d'activités et publication d'une *Note rapide*, rédaction d'un *Carnet pratique* sur l'accueil des fonctions productives, études territorialisées sur le foncier disponible, appui à la nouvelle SEM régionale Investissements et territoires...

IMMOBILIER ET IMPLANTATION DES ENTREPRISES

L'Institut mènera de nombreux travaux sur l'immobilier d'entreprise, notamment sur les sites d'activités économiques (SAE), qui accueillent une part importante de l'offre, et les zones d'activités économiques et commerciales (ZAE). Une mise à jour de la base de données SAE et de ses bases thématiques (Bureaux, Commerce, ZAE) est prévue, ainsi que la finalisation de la base Logistique. L'Institut contribuera à la préparation de dispositifs régionaux, participera à la création d'un observatoire commun avec GPA sur les ZAE déqualifiées, étudiera les leviers de la contribution des ZAE à l'objectif ZAN et analysera les grandes polarités commerciales de la région. Une nouvelle enquête SAE sera lancée.

En lien avec les évolutions récentes observées depuis plusieurs années et accélérées par la crise sanitaire, une place particulière sera accordée aux perspectives d'évolution du marché des bureaux, dans un contexte de développement du télétravail et des tiers lieux. La question des stratégies d'implantation des entreprises en fonction de l'immobilier logistique sera également traitée.

SECTEURS ET FILIÈRES CLÉS

L'Institut poursuivra en 2022 ses travaux d'études sur les secteurs et filières clés de la région Île-de-France, notamment dans les domaines suivants : industries de santé ; logistique et système productif (décarbonation de la chaîne et électrification des poids lourds) ; industrie automobile et transition vers l'électromobilité ; économie verte et verdissante (avec l'INSEE et Défi Métiers) ; filière économique de transports en commun...

Cette liste n'est pas exhaustive et susceptible d'évoluer pour répondre aux attentes exprimées ans le cadre de la mise en œuvre du SRDEII.

LES TIERS-LIEUX

Les tiers-lieux redynamisent le tissu local et forgent un terreau fertile d'innovation et de lien social. Les résultats d'une enquête dédiée menée avec Lability seront approfondis en 2022. La base et le cartoviz Tiers-lieux seront actualisés et enrichis, en lien avec le service numérique régional SmartWork. Une étude sur le télétravail dans les tiers-lieux sera réalisée en partenariat avec l'Anact et France Tiers Lieux. Une *Note rapide* viendra valoriser l'ensemble des travaux menés.

ÉCONOMIE BAS CARBONE

L'étude *Entreprises et neutralité carbone* sera finalisée et valorisée par la rédaction d'une *Note rapide* et l'organisation d'un séminaire partenarial de travail. L'Institut contribuera au groupe de travail sur l'économie circulaire du CRIES, poursuivra ses travaux sur les professions vertes et verdissantes (avec l'INSEE) et sur le tourisme durable. Plus globalement, l'Institut explorera les voies et moyens permettant d'inspirer les acteurs économiques régionaux sur les solutions bas carbone.

Attractivité

des centres-villes

Dans le prolongement du *Carnet pratique* « Redynamiser les centres villes », publié en 2020 avec la Banque des Territoires, L'Institut continue à s'investir auprès des élus, partenaires et adhérents, notamment à travers des modules de formation, l'analyse de collectivités bénéficiant d'un programme Cœur de Ville ou la création de fiches pratiques sur le thème de l'attractivité des centres-villes (marketing territorial).

Recherche-innovation

En 2022, L'Institut dressera un panorama des incubateurs et accélérateurs francilien. Il finalisera ses travaux sur la ville low-tech avec le projet Urbalotek2 (AMI « Vers une innovation low-tech en Île-de-France » de l'Ademe) en partenariat avec AREP et apportera son appui au laboratoire éphémère Lability, lauréat l'appel à projets régional « Smart Lab Paris Région ».

Convivialité des territoires

L'Institut lancera une étude sur les dynamiques territoriales franciliennes en s'appuyant sur les apports de l'économie de proximité, qui valorise la relation directe entre acteurs et l'ancrage local : circuits courts, low-tech, économie sociale et solidaire, services non marchands... Dans l'objectif de faciliter le déploiement d'une boîte à outils performante et partagée, les modes de mise en convivialité de territoires économiques et touristiques seront analysés en connectant les techniques de « marche sensible » et le « référentiel de convivialité ».

Chiffres clés

L'édition 2022 des *Chiffres clés de l'Île-de-France* sera publiée en association avec la CCI Paris Île-de-France et l'Insee, pour la version française, et Choose Paris Région, pour les versions anglaise et chinoise. L'édition de chiffres locaux de territoires clés concerneront : Marne-la-Vallée, Paris-Saclay (MAJ) et Grand Orly Seine Bièvre.

Culture : entre relance et transition écologique

La prochaine publication commune dans le cadre du réseau international World Cities Culture Forum (WCCF) aura pour thème la relance des activités culturelles dans les villes globales. Une étude complémentaire sera menée sur la culture et le changement climatique, à partir d'un *benchmarking* réalisé au sein du réseau WCCF.



C. Legenne/L'institut Paris Region

COHÉSION SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE

LA QUALITÉ DE VIE DES FRANCILIENS A ÉTÉ FORTEMENT ALTÉRÉE PAR LA CRISE SANITAIRE ET LES CONFINEMENTS SUCCESSIFS EN 2020 ET 2021, ACCENTUANT CERTAINES DISPARITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES (SANTÉ, ENVIRONNEMENT, ENSEIGNEMENT, LOGEMENT, EMPLOI).

L'INSTITUT ÉTUDIERA, ANALYSERA LES FACTEURS D'ÉQUILIBRE OU DE DÉSÉQUILIBRE, LEUR ÉVOLUTION ET PROPOSERA DES PISTES D'AMÉLIORATION.

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

L'Institut poursuivra ses projections de population, de ménages, d'actifs et d'emplois afin de mesurer l'impact des projets urbains sur les dynamiques territoriales et éclairer le développement de l'offre d'équipements, notamment scolaires et de transports. En 2022, compte tenu des nouvelles projections nationales 2070 et 2100 diffusées par l'Insee fin 2021, il travaillera à la déclinaison de *scenarii* régionaux à l'horizon 2040-50. Par ailleurs, pour contribuer aux réflexions nécessaires à l'élaboration d'un nouveau SDRIF-e, ces projections devront prendre en compte les conditions de localisation des emplois et l'évolution des choix résidentiels consécutives à la crise de Covid-19 et à la diffusion du télétravail. Il démontrera aussi la pertinence de sa méthodologie de répartition des gains futurs d'emplois en comparant les résultats donnés par sa méthode dans le passé avec les évolutions effectivement constatées.

ACCÈS AU LOGEMENT

Après avoir défini le cadre de l'évaluation du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) en 2021, l'Institut assistera la Région dans le suivi de cette évaluation et, surtout, dans la réalisation du diagnostic du futur schéma. Mais où, pour qui et comment construire ? La pandémie et les confinements successifs ont placé le logement au cœur des préoccupations. Dans la continuité des travaux publiés en 2021, l'Institut s'interrogera sur le rôle des entreprises pour faciliter l'accès au logement des jeunes et des travailleurs essentiels. Il réalisera un panorama des offices fonciers solidaires agréés par l'État et publiera une *Note rapide* sur les logements suroccupés. L'intensité des destructions de logement occasionnées par le renouvellement urbain sera aussi quantifiée pour étayer des objectifs de construction permettant de reconstituer le parc détruit. De plus, l'Institut s'efforcera d'identifier des solutions « ZAN compatibles » et correspondant aux nouvelles aspirations résidentielles des Franciliens en menant des travaux sur le foncier mobilisable et l'innovation immobilière, notamment en matière de densification des tissus peu denses (pavillonnaire, cœur de bourg et de village) et pour convertir les bureaux en logements.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2022, l'Institut apportera son appui à l'évaluation du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) 2017-2022 et contribuera à l'élaboration du prochain. Le SRESRI avait pour ambition de faire de l'Île-de-France une référence mondiale en matière d'enseignement supérieur et de recherche, tout en démocratisant son accès sur le territoire régional. L'Institut dressera un bilan qualitatif des dispositifs déployés pour accompagner sa démocratisation : formation courtes, soutien scolaire, dispositifs de lutte contre le décrochage, etc. Il accompagnera également la Région dans le déploiement d'une nouvelle politique visant à diffuser l'offre d'enseignement supérieur en grande couronne. Après avoir publié une étude remarquable sur l'accélération numérique dans l'enseignement supérieur consécutive à la crise sanitaire et aux multiples confinements, l'Institut fournira à la Région un état des lieux de l'offre francilienne d'enseignement et de formation à distance.

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Le troisième plan régional santé environnement touche à sa fin (2017-2021). Impliqué dans plusieurs actions (tableau de bord des indicateurs, connaissance des zones de multi-exposition, mise en place d'une démarche locale participative d'identification et de résorption de ces zones, animation du réseau Îsée...), l'ORS contribuera également à l'élaboration du futur PRSE4.

ORS : ÉTUDES COVID-19

L'ORS prévoit de réaliser un travail global renseignant la mortalité et la morbidité ainsi que l'évolution de la vaccination, portant sur l'ensemble de la période allant de mars 2020 à décembre 2021, mettant en évidence l'évolution spatiotemporelle de ces indicateurs et les inégalités sociales de santé. Ce travail résumera et actualisera l'ensemble des travaux réalisés sur ces sujets durant la crise sanitaire. Seront également étudiés les impacts indirects sur le moyen et long terme (renoncements aux soins, reports...) de l'épidémie de Covid-19 et son incidence selon les catégories socioprofessionnelles.

Sentiment d'insécurité : enquête 2021

Les résultats de la dernière enquête, réalisée pendant la crise sanitaire, s'annoncent riches d'enseignements, notamment sur l'évolution de l'insécurité dans un contexte où le mode de vie de la population a été complètement chamboulé. Leur analyse fera l'objet de publications thématiques (*Note rapide*, planches d'infographies...) et d'un rapport. L'Institut explorera par ailleurs dans quelle mesure la peur du risque sanitaire s'est intercalée avec la peur de l'agression ou du vol dans l'esprit des usagers des transports en commun.

Sport amateur et professionnel

La notion de sport professionnel recouvre des réalités multiples, difficiles à appréhender. En 2021, l'IRDS a fait le point des données mobilisables auprès de différents acteurs (fédération, clubs...). Et qu'en est-il des clubs amateurs, alors que la crise sanitaire a fortement affecté leur activité ? Ces études feront l'objet de deux *Dossiers de l'IRDS* en 2022. Une étude spécifique sera consacrée au rugby, en amont de la coupe du monde accueillie par la France en 2023.

Illectronisme

En France, 14 millions de personnes éprouvent des difficultés dans leur utilisation des outils numériques, alors que la dématérialisation se généralise, du e-commerce aux démarches administratives. Comment résorber cette « fracture numérique » ? Une étude recensera les dispositifs d'inclusion numérique existants en Île-de-France tout en caractérisant leur articulation avec les dispositifs nationaux.

Actualisation d'Intersanté

L'ORS réalisera la mise à jour de ses outils de visualisation de données de santé à des niveaux territoriaux fins, notamment les bases InTerSanté et InTerSanté-jeunes.

La police verte

Par-delà le champ de la grande criminalité environnementale, il s'agira d'appréhender la police verte à partir des enjeux du quotidien, considérant les infractions en matière de dépôts des déchets notamment. L'objectif est d'établir un état des lieux des acteurs impliqués, des initiatives déployées et des pratiques, pour saisir la portée et les limites des actions menées.



(IN)FORMATIONS, MÉDIAS

L'INSTITUT A PLEINEMENT ASSIMILÉ LES MODES DE COMMUNICATION DISTANCIÉS IMPOSÉS PAR LA PANDÉMIE ET LE TÉLÉTRAVAIL (WEBINAIRES, VISIOCONFÉRENCES, WEB-TÉLÉ, CHRONIQUES EN LIGNE...). 2022 DEVRAIT MARQUER UN RETOUR À UNE FORME PLUS MATÉRIELLE DE COMMUNICATION, OÙ LE FACTEUR HUMAIN RÉINVESTIRAIT LE CHAMP DES DÉBATS, RENCONTRES, EXPOSITIONS ET FORMATIONS

**COMMUNICATION DIGITALE
ET MULTIMÉDIA**

La hausse continue de la fréquentation des sites de L'Institut et de ses départements dédiés marque tout l'intérêt porté par le public aux thématiques clefs de l'aménagement. Année électorale oblige, 2022 devrait confirmer cette tendance, sur fond de débats publics et de crise sanitaire persistante.

Pour mieux répondre à la demande d'expertise, des « sous-sites » dédiés seront mis en place, notamment à propos des filières d'énergies renouvelables (solaire, hydrogène) sur le portail de l'AREC ou concernant la renaturation sur celui de l'ARB. Enfin, les réseaux sociaux et différentes newsletters — *6 clics* pour L'Institut, *L'Instant Nature* pour l'ARB et la newsletter de l'AREC — constitueront des relais puissants.

En 2022, les retransmissions, replays et autres podcasts de nos événements se multiplieront et davantage de contenus multimédia seront proposés.

Après le succès du direct web-télé testé lors du lancement du *Cahier* n° 178, *Aux actes citoyens !*, la formule pourrait être réitérée.

ÉDITIONS, RELATIONS PRESSE

Interlocuteur privilégié des journalistes pour sa réactivité sur les sujets d'actualité, sa connaissance fine du territoire et son expertise sur les dynamiques à l'œuvre en Île-de-France, L'Institut est fréquemment cité en référence : plus de 550 articles de presse se sont faits l'écho de ses travaux de janvier à novembre 2021.

La sortie début janvier du *Cahier* n° 179, *Fragiles Métropoles*, consacré aux vulnérabilités et résiliences des grandes villes face aux crises, devrait constituer un moment fort de l'année, notamment grâce au partenariat éditorial noué avec les PUF, qui lui assurera une distribution dans le réseau national des libraires. La parution de *L'État de l'environnement en Île-de-France* en février et du *Cahier* n° 180, en juin, sur la rénovation des centres historiques dans le monde devraient constituer d'autres moments forts en 2022.

Tout au long de l'année, la production de *Note Rapide* (50 à 60 numéros par an) viendra valoriser l'expertise de L'Institut et l'inscrire dans les débats d'actualité.

**FORMATIONS 2022 :
PROFESSIONNELS ET ÉLUS**

En 2022, l'Institut proposera un nouveau catalogue de formations à destination des professionnels et des élus : gouvernance et institutions, développement économique, redynamisation des centres villes, division pavillonnaire, intermodalités, biodiversité, gestion écologique, quartiers durables, ZAN, hydrogène, économie circulaire, fondamentaux de l'urbanisme. L'Institut propose aussi des formations « à la demande ». Des modalités pédagogiques innovantes et participatives expérimentées en 2021 seront diffusées plus largement.

Une nouvelle session du diplôme universitaire « Le Grand Paris : agir en situation métropolitaine », en partenariat avec l'École d'urbanisme de Paris, se déroulera de janvier à juin 2022.

**DÉBATS, CONFÉRENCES,
SÉMINAIRES**

Le cycle de *Petits déjeuners décideurs-chercheurs* « Inventons nos futurs » se poursuivra en 2022. Le cycle de conférences *Histoires et cultures de l'aménagement* portera sur « Les aménagements urbains en Île-de-France. Manières de dire, manières de faire » et associera l'Institut, l'ENSA Paris Belleville et le Comité d'histoire du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Deux autres conférences seront proposées, l'une avec le département de géographie de l'ENS sur « Les Franciliens, territoires et modes de vie » et l'autre avec l'EUP.

INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

L'infrastructure SIG de L'Institut sera remodelée en 2022. Depuis 2020, la fréquentation du site cartographique n'a cessé d'augmenter en raison des nouveaux outils mis en place ces dernières années (cartographie enrichie, applications métiers, big data...). Il faut aujourd'hui gagner en fluidité et en robustesse, pour proposer aux utilisateurs des contenus interactifs et des formes d'exploitations enrichies de la donnée, allant d'une vision globale à des explorations détaillées.

Plate-forme web 3D

Les applications seront actualisées et la couche 3D de tous les bâtiments de la région sera perfectionnée. De nouveaux produits interactifs vont être développés, intégrant les thèmes phares de l'actualité comme le cadastre solaire V2 et des données issues d'études en cours, notamment en matière d'urbanisme. La création d'une couche de végétation viendra améliorer la maquette 3D, et de nouvelles couches seront issues de traitements exploitant des techniques de *deep-learning*. La campagne photographique aérienne 2021 sera intégrée au site dédié à la 3D.

Île-de-France Smart services

La mobilisation de L'Institut sera multiple : inventaire des données utiles aux services en ligne ; constitution du double numérique francilien et développement de cas d'utilisation, avec une mise à disposition de la maquette 3D de l'Institut comme socle mobilisable pour alimenter la plate-forme (livraison d'une nouvelle version) ; mise à disposition des ressources internes pour les projets portés par les équipes de l'ISS.

(Dé)formations

L'Institut Paris Region et la 27^e Région, avec l'appui des agences Pratico-Pratiques et Partie Prenante, finaliseront en 2022 leur programme de recherche-action « (Dé)formations », mené dans le cadre du programme TIGA (territoires d'innovation de grande ambition) et visant à repenser la formation et l'accompagnement des élus sur les transitions.

Médiathèque Françoise Choay

Les reportages photographiques lancés par L'Institut alimenteront les expositions du pavillon francilien de la seconde Biennale d'architecture, d'urbanisme et de paysage. Certains d'entre eux, notamment la série prise à partir des belvédères d'Île-de-France, seront mis en valeur, rue Falguière, par des expositions internes et ouvertes au public, des expositions par ailleurs mises en ligne et accessibles à tous. Dans le cadre des Partis pris de la médiathèque, des débats seront organisés autour de ces expositions ou d'autres événements comme la sortie d'un livre ou la projection de films et documentaires.



1 URBANISME-TRANSPORT

1.1 APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

1.1.1. Les projets d'aménagement de la Région

- Vers un SDRIF-E : accompagnement de la Région dans la révision de son schéma directeur
- Révision du SDRIF : élaboration de l'évaluation environnementale stratégique
- Les friches : valorisations, reconquêtes
- Urbanisme durable
- Suivi des quartiers durables lauréats à l'un des dispositifs Région/État
- Urbanisme transitoire : appui à la Région (appels à projets, évaluation du dispositif)
- Améliorer les conditions d'accès aux équipements et services de l'ensemble des Franciliens
- Gares rurales
- Quartiers de gare
- Transformer les entrées de ville
- BAP 2022
- Connaissance des espaces publics franciliens : typologies et potentiels
- AMI Réhabiliter plutôt que construire
- Stratégie d'implantation des data centers
- La co-promotion, vecteur de qualité urbaine et architecturale ?
- Ateliers de prospective

1.1.2. Les projets de mobilité et transport de la Région

- Le plan routes anti-bouchons : bilan
- RER-V et pistes cyclables provisoires : appui à leur mise en œuvre
- Élaboration d'un schéma des pôles d'échanges multimodaux routiers
- Plan fret régional 2 : actualisation de la carte des trafics multimodaux
- Participation à la révision du PDUIF
- Gestion de la demande dans les transports (télétravail, lissage de pics, péage)
- Veille sur les nouvelles mobilités
- Suivi de la mobilité hydrogène
- Participation à l'Observatoire fret et logistique
- Les CEE dans les transports : état des lieux
- Enjeux et bilan carbone fret et logistique de l'Axe Seine
- Modélisation de trafic des scénarios d'aménagements de la RN118

1.1.3. Les mutations institutionnelles en Île-de-France

- Suivi et décryptage des réformes territoriales en Île-de-France
- Suivi et décryptage des réformes des finances locales en Île-de-France
- Observatoire de l'intercommunalité
- Panorama des élus locaux franciliens
- Gouvernance de l'aménagement
- Approche comparative des gouvernances métropolitaines
- Expertise et veille juridiques

1.1.4. Les documents d'urbanisme

- La dématérialisation des documents d'urbanisme locaux

1.2 ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

1.2.1. Décryptage des territoires (connaissances, études, applications...)

- État des lieux des PLU en Île-de-France
- Observatoire du territoire du RER E à l'ouest et des quartiers de gare
- Tourisme et territoire dans l'Ouest francilien
- Veille Bassin parisien et territoires de franges
- Connaissance territoriale

1.2.2. Appui aux départements et aux intercommunalités (EPT, EPCI, MGP)

- Conventions avec les établissements publics territoriaux et les intercommunalités
- Stratégie fret et logistique dans l'Ouest francilien (phase 2)
- Schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris
- Diagnostic sur les déplacements en Essonne (sous conditions)
- Analyse de l'occupation du sol et « territorialisation » de l'objectif ZAN
- Convention avec la Métropole du Grand Paris
- Projets pilotes pour une Métropole Nature

1.2.3. Appui hors Île-de-France (interrégional et coopération décentralisée)

- Schéma environnemental des berges : extension jusqu'à l'estuaire de la Seine
- Expertise du patrimoine mondial, en lien avec l'Unesco
- CPIER Vallée de la Seine
- Appui à la coopération décentralisée
- Les Jeux, une opportunité pour développer le para-sport sur le territoire de Rufisque

1.3 ÉVALUATION, BENCHMARKING, BONNES PRATIQUES ET MODÉLISATION

- Aéroports bas carbone
- METREX Avenues métropolitaines
- Zone à faibles émissions mobilités (ZFE-M) : suivi de la mise en œuvre
- Projet européen CleanMobilEnergy (CME) : management de l'énergie
- Appui à l'Inspection générale des services de la Région Île-de-France
- Cahiers Patrimoine, urbanisme et centres historiques
- Benchmark de la tarification dynamique des TC
- Benchmark des compétences routières des AOM
- Benchmark du financement des transports publics par les entreprises
- Impacts élargis du véhicule autonome et connecté
- La marche à pied
- Participation au projet européen TOD IS RUR
- Urbanisme tactique
- Potentiel des navettes autonomes en milieu peu dense. Étude de cas
- Les imaginaires de la mobilité
- Groupe de travail international sur la planification et la gouvernance des Mégapoles
- Club de l'aménagement
- Veille évaluation des politiques publiques

1.4. OBSERVATIONS, DONNÉES ET CARTOGRAPHIES

- Évolution de l'occupation du sol en Île-de-France : analyse du MOS 2021
- Tableau de bord projets aménagement
- Cartographie des tissus urbains
- Suivi de la mobilité électrique en Île-de-France
- Bases de données, géomatique en aménagement et urbanisme
- Cartoviz foncier
- Copilotage du groupe de travail ORENAF
- Économie de l'aménagement : veille sur les transformations en cours
- Tableau de bord de suivi de la mobilité
- Méthodes et outils de calculs d'accessibilité régionale par mode
- Peak car : état des lieux
- Expérimentation d'une Enquête Mobilité par GNSS
- Suivi de la mobilité post-covid par les enquêtes de comportement
- Stationnement des poids lourds en Île-de-France
- Analyse des flux des grandes migrations alternantes par le réseau ferré (TER, TGV)
- Intermodalité-multimodalité

2 ENVIRONNEMENT

2.1. LES PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- La stratégie régionale économie circulaire : appui au suivi et appels à projets
- CPER : finalisation de l'évaluation environnementale stratégique (EES)
- Accompagnement des politiques publiques de création d'espaces protégés
- Appui à la mise en œuvre du plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC)

2.1.1. Agriculture et alimentation

- Plan régional de l'alimentation : appui à la mise en œuvre
- Dynamique des « ceintures maraîchères »
- Patrimoine gourmand
- Mission agriculture urbaine
- Agriculture et alimentation : pratiques et territoires

2.1.2. Nature et biodiversité

- Développement de la communauté francilienne ERC
- Appui à la mission de préfiguration de NATURA
- Environnement nocturne et éclairage
- Appui à la stratégie foncière de l'Agence des espaces verts (AEV)
- Schéma environnemental des berges : suivi en Île-de-France
- Étude « Cimetières vivants »
- Connaissance de la biodiversité francilienne et animation de la communauté naturaliste
- Sensibilisation du grand public francilien aux enjeux de la biodiversité
- Représentation de l'ARB idF aux Assises nationales de la Biodiversité
- Appui à l'élaboration d'une feuille de route pour renforcer la mise en œuvre du SRCE d'ici à 2025/2030
- Restaurer 10 continuités écologiques d'importance régionale
- Atlas des rivières disparues
- Étude « Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine » (ZEBU)

- Étude « Biodiversité et services écosystémiques en agriculture urbaine » (BiSEAU)
- Agriculture et biodiversité

2.1.3. Ressources et matériaux

- Construction bois biosourcés : mise à jour cartographie, sensibilisation des maîtres d'ouvrage
- Économie circulaire et territoires
- Le schéma régional des carrières (SRC) : contributions à l'élaboration
- Panorama régional des minéraux et matériaux industriels
- Amélioration de l'empreinte environnementale des grands chantiers
- Argumentaire agronomique des cultures à valorisation en matériaux/produits bio-sourcés (finalisation)
- Panorama des matériaux de construction bio- et géo-sourcés en Île-de-France
- Réalisation d'une étude expérimentale de métabolisme territorial, en s'appuyant sur les PNR franciliens

2.1.4. Transition climat-air-énergie

- Observation et échanges sur l'adaptation au changement climatique
- Puits de carbone franciliens
- PROMETHA, plate-forme régionale pour la méthanisation : animation et contribution aux activités
- Filière bois-énergie : observation chaufferies biomasse, expertise des projets, sensibilisation
- Accompagner le développement du solaire en Île-de-France
- Les gisements solaires : poursuite des travaux d'identification au sol
- Projet ZEN : formations, études et cycle de rencontres
- Animation du Club Hydrogène Île-de-France
- Chaleur urbaine et îlots de fraîcheur

2.1.5. Risques et résilience

- Évolution de l'urbanisation en zone inondable et densification
- Risque inondation : ruissellement
- Directive inondation et PAPI Île-de-France : suivi de la mise en œuvre
- Risque sécheresse : retrait-gonflement des argiles
- Guide sur la résilience des campus universitaires

2.1.6. Déchets

- Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), rapport de suivi – socle d'observation
- Centres de tri des déchets d'activité économique (DAE) – étude additionnelle
- Parc des incinérateurs et capacités d'évolution au regard des objectifs du PRPGD – étude additionnelle
- Observation économique des déchets (coûts, financements, emploi) – socle d'observation
- Enquête annuelle déchets ménagers et assimilés (DMA) – socle d'observation
- Enquête sur l'activité des installations de traitement des déchets non dangereux et inertes (données 2020) – socle d'observation
- Observation des déchets dangereux (BDREP & filières à responsabilité élargie des producteurs) – socle d'observation

2.2. APPUI AUX TERRITOIRES

- PNR de la Haute vallée de Chevreuse : Appui à la révision de la charte
- PNR du Gâtinais français : Appui à la révision de la charte

- PNR du Vexin français : poursuite de l'appui à la révision de la charte
- Projet de PNR Brie et deux Morin : poursuite de l'appui à l'élaboration de la charte
- Reconnaissance « Territoires engagés pour la nature » (TEN)
- Accompagnement des démarches de gestion écologique
- Plans climat : appui aux collectivités, analyse des dynamiques en Île-de-France
- Rénovation des bâtiments publics et privés : mobiliser et accompagner les collectivités
- Accompagnement de projets résilients et post-carbone
- Animation du réseau ACTIFS, réseau régional des ALEC et structures assimilées
- Forum régional des gestionnaires d'espaces naturels
- Contribution aux dynamiques de réseaux énergie et climat en Île-de-France
- Le service public de la gestion des déchets : accompagnement des collectivités
- Animation des comités de partenaires de l'Institut et de ses départements dédiés
- Classement Unesco domaine de Fontainebleau
- Appui aux dispositifs d'appels à projets
- Concours Capitale française de la Biodiversité (CFB)
- Guide Aménagement construction durable, enseignement supérieur et recherche : mise à jour et diffusion, accompagnement de la Région et de porteurs de projet pour sa mise en œuvre
- Animation de la Communauté des territoires circulaires

2.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE : S'ADAPTER À LA TRANSITION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ?

- Étude Regreen : la désimpermeabilisation, quel potentiel ?
- Life ARTISAN : résilience des territoires, solutions fondées sur la nature
- Urbanisme durable
- Les hauts-lieux de la transition
- Sobriété énergétique : étude sur les imaginaires et échanges avec les collectivités et acteurs
- Expérimentation urbaine (auto)déclarée de la transition énergétique
- Projet de thèse « L'urbanisme à l'épreuve du métabolisme territorial »
- Projet Heat and Health in Cities (H2C)
- Projet de recherche PUCA : les mutations contemporaines du métier de syndic
- Projet européen Energie Watch : formation entre pairs pour le suivi évaluation des Plans climat énergie
- Précarité énergétique : quel est le parc de passoires thermiques et comment le rénover ?
- Cycle de l'azote : séparation/valorisation des urines à la source

2.4. OBSERVATOIRES, ENQUÊTES, CARTOGRAPHIES ET DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- Observatoire régional énergie GES : animation du ROSE, production et diffusion de données
- Energif : Volet SIG du Rose
- Base de données « Eaubaine » : valorisation et cartographie interactive
- GéoNat'idF : base de données naturalistes francilienne et SINP
- Base de données des espaces verts et boisés ouverts

- au public : exploitations et valorisation des trente ans de la base
- Morphologie de la végétation : nouvelle base de connaissance
- Analyse des mutations au sein des espaces ouverts
- Cartographie interactive du risque inondation
- Mise à jour du référentiel IMU/LCZ/ICU 2012
- Observation des ressources, métabolisme régional et territorial

3 ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

- Développement économique et emplois
- Comportements et aspirations des Franciliens – 2022 – dispositif
- Enquête Comportements et aspirations – Les jeunes

3.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Les schémas régionaux SRDEII, SRDTL, PRA, PDUIF et SRESRI : suivi de leur mise en œuvre et appui aux bilans

3.1.1. Promouvoir l'attractivité

- Appui renforcé à la Région et à Choose Paris Region
- Attractivité de l'Île-de-France en Europe
- Le tourisme francilien : entre relance et adaptation aux nouveaux enjeux
- Proximité et convivialité : approche micro-économique des dynamiques territoriales

3.1.2. Conforter les lieux et filières de l'économie

- Ville humaine et numérique
- Les bassins d'emploi
- Les tiers-lieux : situation et appui à la mise en œuvre de la politique régionale
- Les sites d'activités économiques : enquête 2022
- Les sites d'activités économiques / Immobilier d'entreprise
- Les ZAE en Île-de-France : évolutions récentes, perspectives et enseignements des travaux de benchmarking
- Foncier économique et friches économiques
- Profil et perspectives de la logistique en Île-de-France
- Secteurs et filières clés en Île-de-France
- Retombées économiques des équipements scientifiques et plateformes
- La ville productive
- Développement économique et emplois
- ZAN et ZAE : identifier les leviers opérationnels de densification des ZAE

3.1.3. Accompagner les offres culturelle et touristique

- Le tourisme francilien : entre relance et adaptation aux nouveaux enjeux
- Vision internationale de la filière culturelle : entre relance et transition écologique

3.1.4. Dynamiques démographiques

- Projections démographiques et d'emplois
- Mise à jour et ajustement de la méthodologie du volet emploi des projections P+E
- Projections de jeunes en âge d'aller au collège
- PPI Lycées
- Trajectoires de vie des Franciliens
- Impact des migrations résidentielles sur les trajectoires sociales des territoires

3.1.5. Habitat - logement, politique de la ville et solidarité

- L'Observatoire régional du foncier : sobriété foncière et appui à la structuration d'observatoires locaux
- L'Observatoire du logement social
- Maintenir la dynamique de construction
- La conversion de bureaux en logements
- Lutte contre l'illectronisme : résorber la fracture numérique
- Les entreprises : des partenaires pour faciliter l'accès au logement des travailleurs essentiels ?
- Les destructions de logement dans les opérations de densification et renouvellement urbain
- Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) – évaluation + élaboration d'un nouveau
- Des logements à prix abordable pour l'accession à la propriété : panorama des OFS
- Comment favoriser l'accès des jeunes au logement ?
- Quelles capacités de production de logements à l'heure du ZAN ? (à confirmer)
- La vente HLM : territoires et nouveaux propriétaires
- Nouveaux modes de vie et habitat : rénover son logement
- Les mutations contemporaines du métier de syndic
- Construction neuve : marchés et activité de la promotion
- Vivre dans un logement suroccupé : un nombre croissant de Franciliens concernés

3.1.6. Lycées, campus et vie étudiante, recherche

- Adéquation entre l'offre de formation et les demandes formulées dans Parcoursup
- Agréments des formations sanitaires et sociales
- Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de l'innovation (SRESRI)
- Schéma régional des formations sanitaires et sociales
- Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur en zone rurale
- État des lieux de l'offre de formation à distance
- Démocratisation de l'enseignement supérieur : quel bilan en 2022 ?
- Panorama des incubateurs et accélérateurs en Île-de-France

3.1.7. Prévention et sécurité

- Les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales
- La police verte. Étude sur le traitement de la délinquance environnementale du quotidien.
- Les veilles sécurité (urbanisme, technologie de surveillance et sécurité)
- Les veilles sécurité (gouvernance et métiers)
- Sentiment d'insécurité dans les transports publics franciliens : a-t-il connu une évolution suite à la crise sanitaire ?
- Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France 2021

3.1.8. Les politiques de santé

- Dynamiques territoriales et outils d'information santé
- Plan régional santé environnement 3 : suivi de plusieurs actions
- Santé-environnement : air extérieur, déterminants de la qualité de l'air et territorialisations
- Les personnes âgées (espérance de vie sans incapacité, territoire-santé et vieillissement,...)
- Déterminants socio-spatiaux des indicateurs de morbi/mortalité par Covid en 2020 et 2021
- Convention AMIF – Étude sur la gouvernance locale de la Santé en Île-de-France

- Appui au PRSE3 et à son évaluation-contribution à l'élaboration du PRSE4
- Programmes ponctuels multi partenariaux santé environnement
- Santé périnatale et santé des jeunes
- Les impacts indirects de la Covid-19
- L'étude COMETE : incidence de la Covid selon les catégories socio professionnelles

3.1.9. Les politiques sportives

- Pratiques sportives des Franciliens : lancement du terrain d'enquête 2022
- Le sport professionnel en Île-de-France
- Accès à la connaissance du sport en Île-de-France : site internet et ressources documentaires
- Focus sur une discipline en concordance avec l'organisation d'un grand événement
- « Ethnographie » des spots de sport en accès libre
- Réforme de la formation professionnelle, apprentissage et impact sur les métiers du sport
- Enquête sur l'état de santé des associations sportives franciliennes

3.2. APPUIS THÉMATIQUES AUPRÈS DES TERRITOIRES

- Redynamisation des centres-villes
- PNR Oise Pays de France : potentiels fonciers en milieu urbain
- Les territoires aéroportuaires (ParisCDG Alliance, Paris Orly)
- Chiffres clés locaux de territoires « leaders »
- Les enjeux de l'habitat en Île-de-France : mini Cahier Logement
- Recherche – Innovation – attractivité des campus

3.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE, ENQUÊTES ET BENCHMARKING, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES

- TIGA : Projet Construire au futur, Habiter le futur
- Prospective de l'économie francilienne
- La neutralité carbone, composante forte du modèle de développement économique de l'Île-de-France
- Évolution des comportements des Franciliens
- Fiches « bonnes pratiques » #Sport-Innov
- L'impact de la menace terroriste sur les ambiances urbaines
- État des lieux de l'innovation en matière de conception des lycées
- Le lien social, un facteur de résilience ?
- Adapter nos territoires au vieillissement de la population
- Impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
- Adaptation des espaces et équipements sportifs à la demande des usagers et à la transition écologique
- Ateliers de Cergy

3.4. CARTOGRAPHIE ET INDICATEURS

3.4.1. Production cartographique, représentation et applications

- Cartoviz sport
- Refonte d'Odette et VisiauStats

3.4.2. Enquête, données et indicateurs

- Chiffres clés régionaux (français, anglais et chinois)
- Les chiffres clés du sport
- Les grands événements sportifs en Île-de-France : suivi et exploitation des données

- Pré-diagnostic territorial basé sur ODET : actualisation
- Les veilles Santé

4 INFORMATION, MÉDIAS ET VALORISATION

4.1. SYSTÈMES D'INFORMATION

- Accompagnement numérique de la Région (dossier prioritaire)
- Collaboration avec l'équipe Île-de-France smart service – ISS (dossier prioritaire)

4.1.1. Le Mos et ses dérivés

- La biennale de l'architecture et du paysage
- Évolution de l'occupation du sol en Île-de-France : analyse du MOS 2021
- Le Mos 2021

4.1.2. Développement cartographique et 3D

- Animation café-carto
- Nouvelles cartes interactives
- Exploitation de la plate-forme web 3D
- Infographies et enrichissement de la cartothèque
- Promotion et diffusion de l'expertise géomatique
- Recherche et développement : outils, applications cartographiques, méthodes de représentation 3D
- Recherche sur la notion d'artificialisation des sols

4.1.3. Données et indicateurs

- La plate-forme open data
- Plate-forme cartographique
- Administration du SIG
- Les veilles informatiques
- Partenariat/convention
- Géolocalisation des adresses
- Données et indicateurs
- Densibati

4.2. LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE CHOAY

- Portail documentaire
- Iconographie : recherches et appuis documentaires
- Bibliographie : recherches et appuis documentaires
- Contribution aux réseaux documentaires
- Revue de presse
- Partis-pris de la médiathèques
- Étudier un projet d'urbanisme par l'image
- Préparation de la BAP 2022
- Veille
- Campagne de numérisation

4.3. L'INSTITUT PARIS REGION, FORMATEUR ET HUB DE RECHERCHE ET DE DÉBATS

- Formations 2022 pour professionnels et élus
- Partenariat avec la recherche et l'enseignement supérieur
- Recherche et Europe
- Petits déjeuners décideurs-chercheurs et conférences en partenariat avec l'Ensa-pb, le Comité d'histoire, l'ENS et l'EUP
- TIGA (Dé)formations : une offre de formations aux transitions pour les élus

4.4. COMMUNICATION, MÉDIA, ÉVÉNEMENTS

- Communication : avantage de multimédia et de partenariats éditoriaux
- Un interlocuteur privilégié pour la presse
- Sites et réseaux sociaux : la force du digital
- Événement BAP 2022

4.5. L'INSTITUT PARIS REGION AU CŒUR DES RÉSEAUX

- Des réseaux professionnels nombreux et diversifiés
- Réseau FNAU
- Groupe de travail sur le Patrimoine métropolitain

5 HORS PROGRAMME PARTENARIAL

5.1. FRANCE

- Programme RECIF+ pour la rénovation des copropriétés : mobilisation et sensibilisation des élus franciliens
- Diagnostic global de la vulnérabilité aux inondations de 3 intercommunalités du territoire francilien
- État des lieux du mal logement
- Portrait sportif de la commune de Saint-Ouen
- Portrait de territoire Grand Paris Grand Est
- Étude modes actifs et accessibilité des pôles générateurs de déplacements pour le CD78
- Schéma cyclable Cherbourg
- Pôle intermodal du Mesnil-Amelot de la ligne 17

5.2. INTERNATIONAL

- International : prospection et offres de service en cours
- Schéma directeur de Tanger (fin de projet)
- Schéma directeur de Tétouan (fin de projet)
- Guide des Ecoquartiers de la Tunisie
- Définition d'un programme d'investissements durables pour la Ville de Hanoï et mise en place d'un dispositif d'assistance technique
- Projet MobilizeYourCityAsia
- Territoires Numériques en Transitions (TNTS)
- Stratégie d'attractivité et de marketing territorial de Rufisque
- SDAU du Grand Tanger et de Tétouan
- Appui à la mise en œuvre de la politique Climat de la Serbie
- Patrimoine urbain et reconstruction de Beyrouth
- Évaluation du SDAU de Casablanca
- Urbanisme transitoire en Italie
- Appui à Mobilize Your City à Buenos Aires
- Évaluation du Schéma directeur de Casablanca
- Abidjan Bus et quartiers de gares
- Régénération urbaine de Shakhribabz

LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION AU 15 DÉCEMBRE 2021

Présidé par Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France,
L'Institut comprend quatre collèges

Collège Région (17 voix)

- Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Éric Berger, président du CESER et 2 conseillers

Collège État (4 voix)

- Marc Guillaume, préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris
- La direction régionale de l'Insee
- La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT - 2 représentants)

Collège Collectivités (7 voix)

- L'établissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine
- Le conseil départemental de L'Essonne
- Le conseil départemental du Val-d'Oise
- Le conseil départemental de Seine-et-Marne
- L'Association des maires d'Île-de-France (Amif)
- La Métropole du Grand Paris
- Le Forum métropolitain du Grand Paris
- L'EPT Grand Paris Sud Est Avenir
- L'EPT Est Ensemble
- L'EPT Vallée Sud Grand Paris
- L'EPT Grand Paris – Grand Est
- L'EPT Grand Orly Seine Bièvre
- La CA Paris Saclay
- La CA Versailles Grand Parc
- La CA Saint-Germain Boucles de Seine
- PNR Oise Pays de France
- GIP Interscot pour le développement de nos territoires (GIP Roissy-Meaux Aéroport)

Collège Organismes (7 voix)

- La direction régionale de la Banque des Territoires
- BPI France
- La chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- L'agence des espaces verts d'Île-de-France (AEV)
- L'office français de la biodiversité (OFB)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (EPF ÎDF)
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- L'établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF)
- Île-de-France Mobilités (IDFM)
- RATP
- SNCF
- La Société du Grand Paris (SGP)
- L'EPA Paris Saclay
- IGN



**Retrouvez les membres de l'association
sur notre site internet
<https://bit.ly/AG-IPR>**



institutparisregion.fr



L'INSTITUT PARIS REGION
EST UNE ASSOCIATION LOI 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49